

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-0015587

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00512

Société : R-A-M 19 8828

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL MOUNI My Abdoullah

Date de naissance : 01-01-49

Adresse : Hay el Hama Rue 32 N°32 CASA

Tél. 06 19 44 96 32 16 Total des frais engagés : 34 43,20 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 08/03/2019

Nom et prénom du malade : M EL MOUNI My Abdoullah Age : 79 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : DR LEON MAKHLOUF AH

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 12/03/2019

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08.03.2024	6		300,000	EL MAKHLOUF Dentiste Agrégé Cardiologue 5, Rue Med. Abdou 22 23 31 55 14 08 03 2024

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE CINEMA ANFA Dr BENTAYEB Naoual 141 bis, Bd Sidi Abderrahmane Hay EL HAMOUCHE Casablanca Tél: 0522 36 87 62	08.03.2024	3143,20

### ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

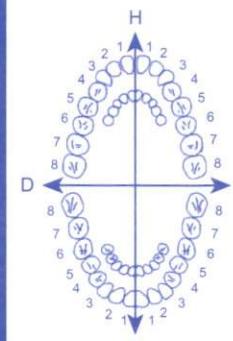
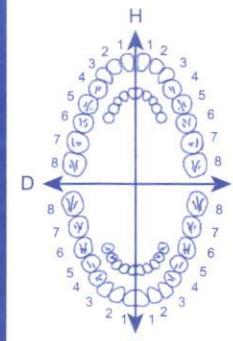
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
				<input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	D 00000000 00000000	G 21433552 00000000 11433553	<input type="text"/>
	<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			<input type="text"/>
MONTANTS DES SOINS				<input type="text"/>
DATE DU DEVIS				<input type="text"/>
DATE DE L'EXECUTION				<input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS      VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

PROFESSEUR Ali EL MAKHLOU  
Cardiologie adulte et pédiatrique  
Explorations Cardio-vasculaires

x3  
Ced

LOT : 231514  
EXP : 11/2026  
PPV : 99,00DH

5 rue Mohamed Abdou

CASABLANCA

Tél. : 0522 29 81 55 / 59 ou 0522 47 26 89

Dom : 0522 79 85 32 - Fax : 0522 22 62 97

GSM cabinet : 06 78 18 18 16



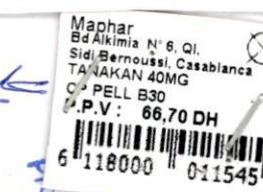
x3  
Ced



x3  
Ced



x5  
Ced



x6  
Ced



x7  
Ced

Casablanca le 08.03.2024

99,00 x 3

1- LDNOR 20 MG : 1 CP LE SOIR SANS ARRET

375,00 x 3

2- XARELTO 20 MG : 1 CP PAR JOUR SANS ARRET

273,00 x 3

3- EXFORGE 10 MG/ 160 MG : 1CP PAR JOUR LE MATIN SANS ARRET

58,10 x 5

4- CARDENSIEL 5 MG : 1 CP PAR JOUR LE MATIN ET 1/2 CP LE SOIR SANS ARRET

66,70 x 6

5- TANAKAN 40mg : 1 CP MATIN ET SOIR SANS ARRET

70,50 x 3

6- FLECAINDE 100mg : 1/2 CP MATIN ET SOIR SANS ARRET

3143,20

R 3 moj

PHARMACIE CINEMA ANFA  
Dr BENTAYEB Naoual  
141 Bld. El Sidi Abderrahmane  
Hay El Hana, Casablanca  
Tél: 0522 36 87 62

Dr EL MAKHLOUF Ali  
Professeur Agrégé Cardiologue  
5, Rue Med. Abdou - Casa  
Tél: 0522 29 81 55 / 0522 47 26 89

PPV: 70,50  
LOT: \_\_\_\_\_  
PER: \_\_\_\_\_

PPV: 70,50  
LOT: \_\_\_\_\_  
PER: \_\_\_\_\_

TRAITEMENT A NE PAS ARRETER JUSQU'A LA PROCHAINE VISITE  
EN CAS D'URGENCE APPELER LA CLINIQUE JERRADA OASIS AU

05 22 23 81 81 OU 05 22 23 84 52/53/54

OU ENVOYER UN MESSAGE ECRIT AU : 06 61 13 14 83

PPV: 70,50 DH  
LOT L1211 PER 10/28

# ECG

Dr EL MAKHLOUF Ali

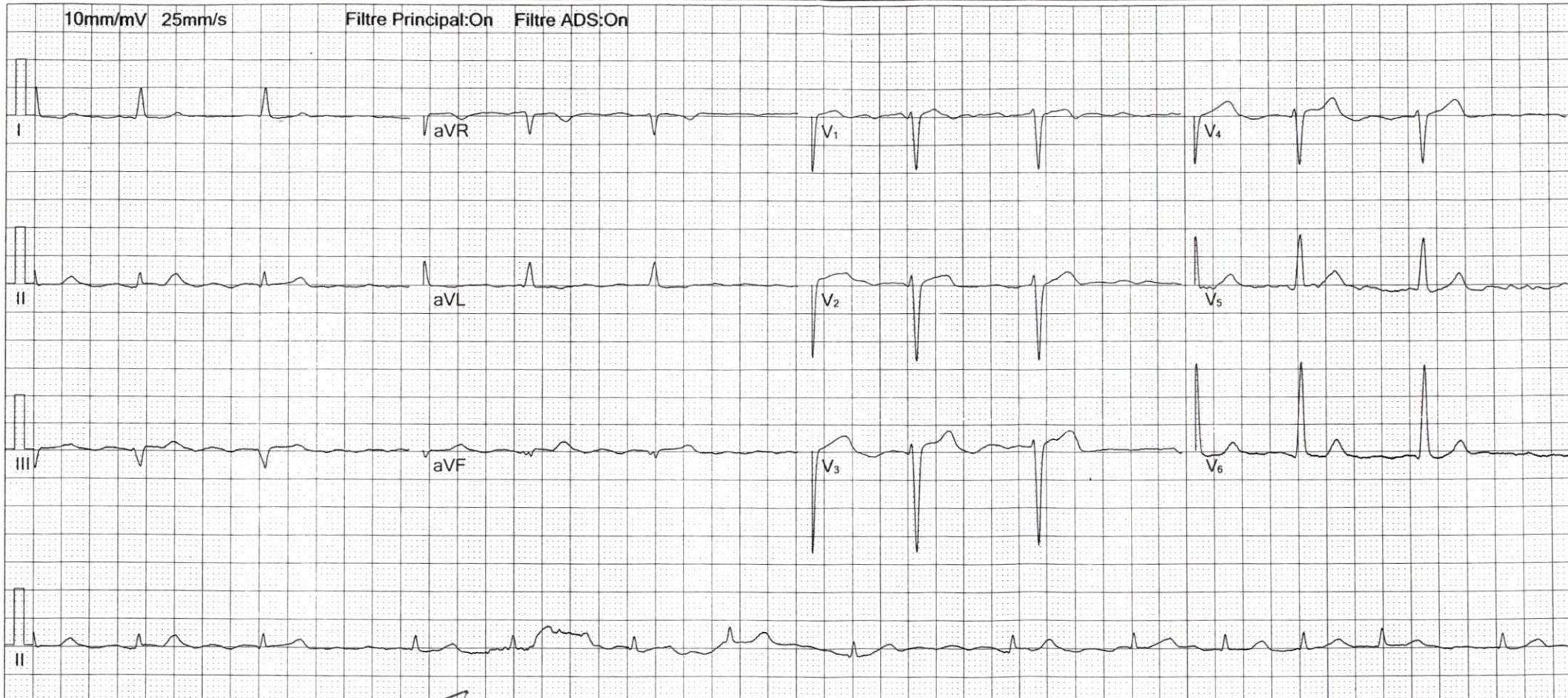
NOM:EL MOUMI MY ABDESLAM

ID :      Genre :Homme      Age :79      DDN :01-01-1945  
Case #:      Investigation #:      Médecin Référent:.

Date Test :08-03-2024 18:03

10mm/mV 25mm/s

Filtre Principal:On      Filtre ADS:On



Fréquence :	1000 Hz	Interval.QT :	396 ms
Durée ECG :	22 s	Interval.QTc :	437 ms
FO :	73 bpm	Axe P :	170.0°
Durée P :	26 ms	Axe QRS :	-10.3°
Durée QRS :	94 ms	Axe T :	71.9°
Durée T :	272 ms	RV5/SV1:	0.97/0.98mV
Interval.PQ :	273 ms	RV5+SV1:	1.96mV

Suggestion :  
 $TA = 133/90 \rightarrow 131/91$   
 $P = 68 \text{ kg}$

Dr. EL MAKHLOUF Ali  
Signature Médecin

Professeur Agrégé Gérontologie  
5, Rue Med. Abdouh - Casa  
Tél : 05 22 29 81 55/59 - 05 22 47 26 89